



BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

Montants TTC (TVA 20%) applicable au 1er Mai 2023

IMMOBILIER RESIDENTIEL

TRANSACTION

Les honoraires sont, selon ce qui aura été prévu au mandat confié par le vendeur et le cas échéant par l'acquéreur à la charge de l'un ou de l'autre voire les deux.

PRIX DU BIEN	HONORAIRES TTC
0 € à 150 000 €	10 %
150 001 € à 250 000 €	7 %
250 001 € à 350 000 €	6 %
350 001 € à 450 000 €	5,5 %
450 001 € à 550 000 €	5 %
Supérieur à 550 001 €	4,5 %

Avec un minimum de 5 000 € TTC

Avis de valeur verbal : offert Avis de valeur écrit : 100 € TTC

IMMEUBLE DE RAPPORT 7,80 %

GARAGE ET PARKING 10 %

Avec un minimum de 2 500 € TTC

LOCATION

Suivant l'article 5 de la loi du juillet 1989 par la loi « ALUR » du 24 mars.

Honoraires à la charge du Locataire

Honoraires à la charge du Bailleur

Visite constitution du dossier, rédaction du bail :

Zone très tendue :	12 € du m ²	Zone très tendue :	12 € du m ²
Zone tendue :	10 € du m ²	Zone tendue :	10 € du m ²
Zone non tendue :	8 € du m ²	Zone non tendue :	8 € du m ²
État des lieux entrée :	3 € du m ²	État des lieux entrée/sortie :	3 € du m ²

Rédaction du bail (en non gérance) à la charge du bailleur : **300 € TTC**

Rédaction d'un avenant au bail ou toute rectification à la charge du bailleur : **150 € TTC**

GESTION LOCATIVE

Formule Avantage	5,50 % HT
Formule Sérénité	6,60 % HT
Formule Premium	7,20 % HT
Garantie des loyers impayés	2,90 % TTC

Les montants sont calculés sur le loyer mensuel quittancé (charges comprises)
Détail des packs sur demande

IMMOBILIER ENTREPRISES ET COMMERCES

VENTE

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente TTC et sont à la charge du vendeur.

0 € à 200.000 €	10 % HT
200.001 € à 500.000 €	9 % HT
Supérieur à 500.001 €	8 % HT

LOCATION

Les honoraires sont calculés sur le loyer annuel Hors Taxes, Hors charges et sont la charge du locataire.

30 % HT et HC du loyer annuel

Avec un minimum de 3.000 € HT

GESTION

Les honoraires sont calculés sur le loyer annuel Hors Taxes, Hors Charges et sont à la charge du bailleur.

10% HT et HC du montant du loyer annuel